



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Concours de commissaire de police CONCOURS INTERNE

Session 2023

Après avoir été complétés et signés, les documents suivants devront être déposés ou transmis, au plus tard le **2 novembre 2022** (cachet de la poste faisant foi), au secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur ou au secrétariat général pour l'administration de la police dont vous relevez : adresses disponibles sur le site du ministère de l'intérieur :

<https://www.devenirpolicier.fr/nous-contacter>

Les pièces justificatives (notamment photocopie du premier arrêté ou tout document permettant d'apprécier les conditions d'ancienneté requises dans l'un des corps de la police nationale ou dans l'administration d'emploi) devront impérativement être fournies par les candidats déclarés admis et ceux inscrits sur la liste complémentaire avant l'entrée en école.

ATTENTION : La vérification des conditions de participation n'intervenant qu'après les résultats définitifs, s'il apparaît que les renseignements que vous avez déclarés sont inexacts, vous serez automatiquement éliminé même si le jury a prononcé votre admission.



Timbre de l'administration

**CANDIDATURE INTERNE A L'EMPLOI
DE
COMMISSAIRE DE POLICE
Session 2023**

MATRICULE :

ETAT CIVIL

Monsieur Madame

Nom (*en lettres capitales ; pour les femmes, nom de naissance*) :

Prénoms (*souligner le prénom usuel*) :

Nom marital (*pour les femmes mariées, veuves ou divorcées*) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité française : oui en cours d'acquisition¹

Nationalité (*si autre que française*) :

COORDONNEES

N° : Rue :

Code postal : Localité : Pays (*si autre que France*) :

Numéros de téléphone personnels :

Adresse électronique :

SITUATION ADMINISTRATIVE

Grade actuel :

Affectation actuelle (*préciser l'administration d'emploi, la direction, le service, l'adresse postale, le n° de téléphone et éventuellement votre adresse électronique*) :
.....
.....
.....

Date d'entrée dans l'administration : Date d'entrée dans la police nationale :

Date de 1^{ère} titularisation dans la police ou dans l'administration d'emploi :

Position actuelle (*activité, congé de longue maladie ou de longue durée, disponibilité, détachement, etc.*) :

¹ Pour les concours où la nationalité française est exigée, votre candidature pourra être prise en compte si vous obtenez ladite nationalité avant la date de la première épreuve.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Êtes-vous :

Travailleur handicapé

Diplôme le plus élevé obtenu, ou niveau d'études :

.....

.....

Avez-vous été boursier au cours de votre cursus scolaire OUI NON

Indication du ou des concours déjà présentés pour accéder à cet emploi :

.....

.....

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et me déclare averti(e) que toute déclaration inexacte me fera perdre le bénéfice d'une éventuelle admission au concours ou à l'examen.

Je m'engage à répondre à toute convocation des services de police ou médicaux sous peine de perdre le bénéfice du concours.

Je déclare être informé(e) de la diffusion sur Internet, en cas de réussite, des listes d'admissibilité et d'admission comportant mes nom et prénoms.

Fait à _____, le.....

signature,



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Épreuve de langue obligatoire (cochez une case)

Allemand

Anglais

Espagnol

Italien

Fait àle

Signature

CONCOURS INTERNE DE COMMISSAIRE DE POLICE / PIÈCES À FOURNIR

OUTRE LA NOTICE D'INSCRIPTION ET LA FICHE D'OPTION, LES CANDIDATS DEVRONT OBLIGATOIREMENT DÉPOSER OU TRANSMETTRE AU SGAMI OU SGAP DONT ILS DÉPENDENT :

- ❑ la photocopie de leur premier arrêté ou tout document permettant d'apprécier les conditions d'ancienneté requises dans l'un des corps de la police nationale ou dans l'administration d'emploi.
- ❑ la photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 2 novembre 2022²

²Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé ayant pour but la gestion des concours du ministère de l'intérieur. Les données collectées sont sous la responsabilité du directeur central du recrutement et de la formation de la police nationale. Ces informations sont destinées aux services du recrutement du ministère de l'intérieur.

Le traitement des données concerne uniquement les actions visant au déroulement des concours du ministère de l'intérieur :

- inscription des candidats
- gestion du concours
- édition des courriers
- réalisation de statistiques

Ces informations ne font pas l'objet de partage avec des tiers à titre commercial .

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition (articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD). De la même manière, vous pouvez exercer les droits prévus à l'article 40-1 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Il est possible de faire valoir ses droits en écrivant à :

Ministère de l'intérieur – Place Beauvau – 75008 PARIS

Pour plus d'informations sur vos droits : cnil.fr

Vous êtes susceptible d'être contacté par la DCRFPN dans le cadre de dispositifs d'accompagnement au titre de la promotion sociale interne à la police nationale.